

Au sujet du jury

Autor(en): **Martin, Eugène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1948)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-625586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

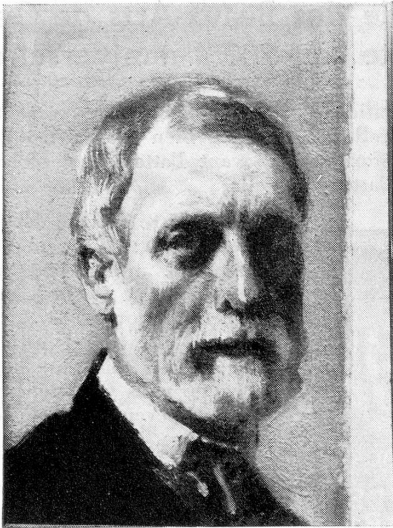


Photo P. Boissonnas, Genève

Barthélemy Menn, 1815-1893 Autoportrait

seront prononcées par MM. Albert Dupraz, directeur de l'école des arts et métiers, Albert Picot, président du département de l'instruction publique et Philippe Etter, conseiller fédéral.

Le même jour aura lieu au Musée Rath, le vernissage de l'exposition rétrospective et de l'exposition des travaux d'élèves. Le doyen de l'école des beaux-arts et des arts industriels prononcera un discours de circonstance, puis les autorités recevront au foyer du Grand-Théâtre les exposants, tous anciens élèves de l'école ainsi que les membres du corps enseignant et des commissions.

Après un voyage d'études à Soleure et à Bâle et pour clore les festivités, des représentations seront données au Grand-Théâtre les 11 et 12 juin: Protée de Paul Claudel, musique de Darius Milhaud et Binet. Les acteurs seront des élèves anciens et actuels de l'école et la mise en scène de Georges Baroz est un gage de succès.

Décor et costumes ont été réalisés par les élèves.

Disons en terminant qu'une plaquette illustrée a été éditée pour cet anniversaire, tirée sur les presses de Roto-Sadag. Elle relate utilement l'histoire de deux siècles d'enseignement artistique à Genève.

G. E. Habermann

Doyen de l'Ecole des Beaux-Arts de Genève.

Au sujet du jury.

Certaines décisions du jury de notre exposition ont donné lieu à beaucoup de réclamations et engendré beaucoup d'amertume !

Mais aucun jury n'est infaillible, et un jury composé d'artistes l'est peut-être moins que tout autre. Ses décisions ne auraient porté atteinte ni au talent d'un artiste, ni à sa réputation. Elles sont un jugement « momentané » et non pas définitif ! Elles ne peuvent atteindre ni le passé ni l'avenir, et l'artiste, malgré tout et quel qu'il soit, reste lui-même.

Lorsque le jury accepte la toile d'un artiste peu connu, il n'est pas obligatoirement tenu d'accepter la toile d'un artiste très connu. Sa sévérité s'accroît, malgré lui, en raison de la valeur de l'artiste, et s'il est tenté de pardonner à celui qui a peu reçu, il est tenté aussi, de demander beaucoup à celui qui a beaucoup reçu. En agissant ainsi, il donne à l'un la chance de se faire connaître et rappelle à l'autre tout ce qu'il nous doit et surtout ce qu'il se doit à lui-même.

En général, et ce pour de nombreux artistes, les envois ont été mal choisis. Je dirai, pour mieux me faire comprendre qu'ils ont été hâtivement choisis, et que certains ont complètement dérouteré quelques membres du jury. C'est une erreur de penser que les dernières toiles sont toujours les meilleures. Les toiles sont comme certaines boissons, pour être bonnes elles n'ont pas besoin d'être fraîches... de date !

La tâche d'un jury n'est pas seulement toujours difficile, mais elle est souvent douloureuse. Savoir faire l'abandon, si cela est nécessaire, de l'amitié et de l'inimitié est une vertu à laquelle le jury s'est efforcé d'obéir. C'est pourquoi, vous, mes chers collègues, ne vous laissez pas aller à votre ressentiment. La vie continue.

Eug. Martin.

Dans de nombreux pays d'Europe, et plus particulièrement en Allemagne, une nouvelle méthode de construction s'était développée, elle consistait principalement à poser un toit plat sur des murs nus aux larges ouvertures. Et l'on baptisait cette méthode du nom d'architecture moderne. Alors que Cameron avait lutté pour se dégager de règles arbitraires, afin d'arriver à une liberté qui imposait à l'architecte moderne une nouvelle et plus grande responsabilité, cette liberté même devenait pour beaucoup l'élimination de tout effort, même de celui de connaître parfaitement tous les styles. Et des règles nouvelles, tout aussi rigides, élevèrent à la hauteur d'un système la pauvreté d'inspiration, l'incompétence et la médiocrité.

(de Ayn. Rand)

Werbt Passivmitglieder!



Jean Verdier, Genève

L'Avenue. Prix Calame 1948